

Toulouse, le 29 septembre 2010

Madame, Monsieur,

Division des élèves et de la
vie des établissements

DVS 1

Référence
2010-2011 n°12

Vous avez adressé le 28 septembre 2010 un courriel à Madame la Principale du collège « Léo FERRE » de SAINT-LYS, courriel dont j'ai également été destinataire en copie.

Dans son contenu, vous soulevez deux points de litige avec le chef d'établissement concernant le déroulement du processus électoral actuellement en cours.

Je ne reviens pas sur le premier de ces points concernant **la modification du calendrier des opérations électorales** pour lequel une réponse vient de vous être apportée.

S'agissant du second point ayant trait à la problématique de **la diffusion de documents au sein de l'établissement** durant la phase électorale par les candidats des listes en présence, il est bien évident que ces derniers doivent comporter une dénomination adéquate permettant d'identifier clairement leurs auteurs.

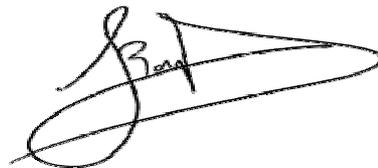
Ceci s'applique **aux associations de parents d'élèves au sens juridique du terme** à savoir celles ayant valablement effectuées les démarches nécessaires pour leur constitution auprès de la Préfecture. Elles utiliseront la dénomination et le sigle sous lequel elles sont déclarées.

Pour les autres listes de candidats, il conviendra d'utiliser la mention «liste de parents non constitués en association, liste présentée par Monsieur ou Madame X (nom du 1er candidat dans l'ordre de la liste)». Cette démarche permettra à l'ensemble des parents d'élèves d'être parfaitement éclairés avant d'effectuer leur choix.

Je demande donc à Madame la Principale de bien vouloir y veiller sans délai si d'aventure la situation le méritait.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale de la Haute-Garonne



Jean-Louis BAGLAN

**Madame Catherine RENAUX
Monsieur Eric BADET
Conseil local FCPE de SAINT-LYS**

- Copie au chef d'établissement du collège « Léo FERRE » de SAINT-LYS.
- Copie à Monsieur le Président FCPE 31

Dossier suivi par
Eric LAPEZE
Téléphone
05 34 44 87 62
Fax
05 34 44 88 06
Mél.
ia-31-dvs@ac-toulouse.fr

**Cité administrative
Bât F
Bd Armand Duportal
BP 40303
31003 Toulouse cedex 6**